
Le chêne, le cheval, le bûcheron. Une collection d'écorçoirs des XIX^e et XX^e siècles au musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

The oak, the horse and the woodcutter. Uncommon bone tools at musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée-MuCEM

Narjys El Alaoui



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/1813>

DOI : [10.4000/ethnoecologie.1813](https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.1813)

ISSN : 2267-2419

Éditeur

Laboratoire Eco-anthropologie et Ethnobiologie

Référence électronique

Narjys El Alaoui, « Le chêne, le cheval, le bûcheron. Une collection d'écorçoirs des XIX^e et XX^e siècles au musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée », *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 5 | 2014, mis en ligne le 30 juin 2014, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/1813> ; DOI : [10.4000/ethnoecologie.1813](https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.1813)

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



Revue d'ethnoécologie est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le chêne, le cheval, le bûcheron. Une collection d'écorçoirs des XIX^e et XX^e siècles au musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

The oak, the horse and the woodcutter. Uncommon bone tools at musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée-MuCEM

Narjys El Alaoui

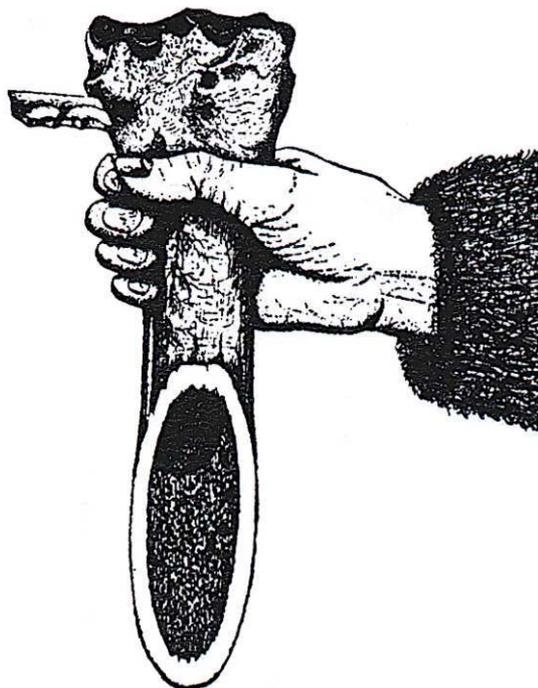
En acceptant la mission qui me fut confiée,
je ne savais pas trop tout d'abord à quoi je
m'engageais,
quel pourrait être mon rôle et en quoi je serais
utile.
À présent, je le sais, et je commence à croire que je
ne serai pas venu en vain...
Deux hommes, venus de N'Goto, me rapportèrent
mon écorçoir que j'avais égaré là-bas.
Ils paraissaient stupéfaits quand je leur donne un
matabiche¹.
André Gide. *Voyage au Congo suivi de Le retour du Tchad* (1927 : 744).

L'écorçoir

- 1 Une communication, présentée par M. Delvaux à la Société d'Anthropologie de Bruxelles le 29 décembre 1890 nous fait connaître l'écorçoir en os et son usage. Son témoignage est inestimable, sa description unique. M. Delvaux l'a vu en effet manié, le 15 mai 1876, chez des bûcherons qui pratiquaient l'écorçage sur chevalet dans le bois d'Havré, situé entre la

ville de Mons (Belgique) et le village de même nom (Delvaux 1890). Il le dessina (Figure 1)² d'après celui qu'il avait observé *in situ* et en fabriqua un identique. Comme il cherchait à restituer l'instrument préhistorique pour sa présentation, il substitua à sa reproduction une lame de couteau en silex à la lame de fer, qu'il rétablit vraisemblablement après sa communication.

Figure 1 : Écorçoir en os



Delvaux 1890

- 2 À cette date, le MET exposait dans une vitrine de la section Types régionaux de France une collection d'outils en os provenant de la forêt des Ardennes.

Les noms de l'écorçoir³

- 3 Terme polysémique, l'écorçoir désigne trois outils ou instruments différents : le premier est un objet domestique servant à retirer la bogue des châtaignes ; le second à écorcer l'osier des vanneries ; le dernier à écorcer les chênes⁴. C'est à Kirwan (1878) que l'on doit la première mention de l'écorçoir.
- 4 Ses formes et ses appellations varient selon les régions, les communes et les cantons : *peloir* (Eure-et-Loir), *seveur* (Doubs), *peleur*, *séveur*, *bourroir* (Kirwan 1878 : 24 ; Barral & Sagnier 1888 : 672) (Haute-Saône), *écorçoir* (Nièvre) (Kirwan, *ibid.*), *pélone* (en wallon des Ardennes)⁵, *oche*, *os*, *ochaie*, *oucha*, *ocha* (wallon des Ardennes, Hargnies) (Manceau 1956 : 82), *oche*, *ouche de plareur* (Ardennes) (Manceau 1957 : 17)⁶, *pélou* (Ardennes, pays d'Hargnies) (Héthimann 1930 : 264), *écorceur*⁷, *peloir à écorce* (Dreux, Chateaufort en Thimerais et Senonches (Seine et Oise)⁸, *pelou* (Vendée, Ardennes), *reyschäler* (Haut-Rhin), *péloué* (Loir-et-Cher), *leverette*, *cheverette* (Indre), *oscorn peil* (Bretagne) (Aubry, 1893 : 292),

oscorn pail (Côtes-du-Nord) (Hébert 1906 : 105), *ciseau à pelarer* (Figure 3)⁹ (Yvelines), *oche de péleuse* (Semoy), *oche du plumeux ou du plucheux* (Meuse) (Héthimann 1930 : 263), *ôpleux*, *os peleux* (Lachiver 1997 : 664), *pailot/pélot/pailou* (Plateau de Recroi) (Bastin 1927 : 2). Au troisième quart du XIX^e siècle, l'outil portait aussi le nom de spatule ou couteau à écorce.

Description, fabrication, utilisation

- 5 Divers types d'objets, désignés sous le nom d'écorçoirs, constituent la collection du MuCEM : quelques-uns, singuliers, en pierre taillée, d'autres plus nombreux en os taillé dont l'origine remonterait au grand défrichage des forêts du VIII^e siècle en vue de la mise en culture (Franchet 1931 : 12). Munis ou dépourvus de lame, c'est à ces derniers que nous nous intéressons particulièrement ici ; d'autres enfin plus récents sont en bois (manche) et métal pour la lame (acier, fer).
- 6 Les écorçoirs à chênes (à tan) en os de cheval, les plus gros et les plus longs, furent employés pour écorcer les gros bois, tandis que ceux en os de mulet ou d'âne, passant pour être moins durs et moins bons, servirent à écorcer les petits taillis (Doré-Delente 1892 : 198).

Figure 2 : Radius antérieur gauche de cheval (convexe à l'arrière, concave à l'avant), désarticulé du cubitus



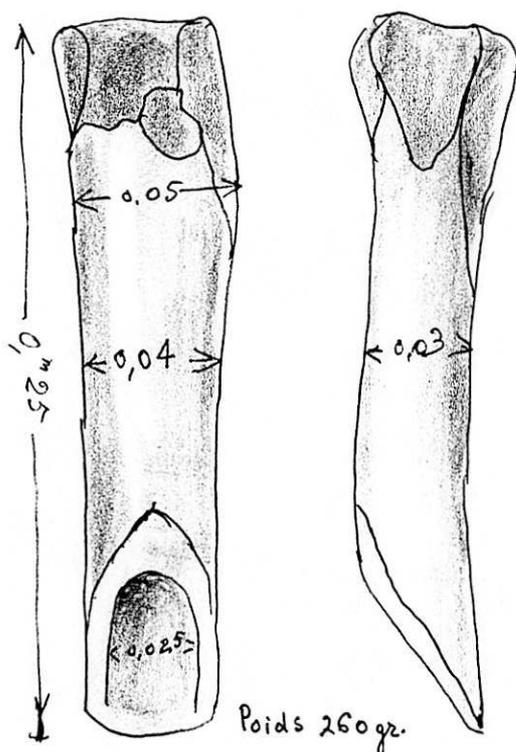
- 7 Formé d'un radius dont le corps a été biseauté en son milieu, l'écorçoir peut être muni à son extrémité supérieure (tubérosité latérale) d'une courte lame métallique, qui sert à fendre l'écorce (forêts de Dreux, Châteauneuf en Thimerais et Senonches) ou au contraire en être dépourvu, tels ceux de l'Indre, du Morvan, du Loir-et-Cher, etc.
- 8 Dans les Ardennes, l'écorçoir à chêneaux d'une vingtaine d'années pouvait être aussi un gros os de bœuf, poli et blanc portant à son extrémité (tête) une courte lame, appelée

griffet, fixée dans la tête de l'os et affûtée, qui incisait l'écorce tandis que l'extrémité biseauté soulevait l'écorce. Dans le Loir-et-Cher (Beauce) les os longs des pattes antérieures : fémurs, tibias et humérus de cheval, d'âne ou de mulet furent utilisés pour la fabrication des écorçoirs. Celui des bûcherons de la forêt de Mons est un radius de cheval, taillé obliquement en forme de coin au tiers de l'extrémité distale (partie la plus éloignée du centre du corps), et une lame de couteau en fer a été latéralement emmanchée : tranchant vers le haut, à deux centimètres environ, sur le bord de l'articulation huméro-radiale (Delvaux 1890 : 194-5).

- 9 À l'état brut, l'os long désarticulé qui va former l'écorçoir est difficile à manier à cause des tissus qui le rendent impropres à une utilisation confortable. Achetés non équarris, ils étaient travaillés par les écorceurs eux-mêmes ou par « ces grosses fourmis noires qui nettoient si proprement et si vite les os de cheval dont sont faits les peloirs »¹⁰. À Dreux, les os placés dans de vieux murs en bauge pour supporter le treillage (Doré-Delente 1892 : 198) étaient préférés aux os frais non préparés. Chacun fabriquait son outil en le débarrassant des saillies puis, en arrondissant l'extrémité supérieure de l'os et en taillant l'extrémité inférieure et étroite en biseau sur la meule, il obtenait l'outil attendu.
- 10 Lorsqu'il est muni d'une lame, la saillie de l'os est coupée droit pour recevoir en son milieu une lame de fer, enfoncée à force plus ou moins obliquement dans l'os frais (Remacle 1947 : 262, note 1), dont la partie apparente est arrondie ou carrée. Plusieurs de ces instruments du MuCEM sont pourvus d'une lame de fer (couteau ?), soit maintenue par une sorte de gomme (ou de résine) ou par un morceau de cuir, soit directement rivée sur l'excroissance de l'os (tubérosité latérale).
- 11 La taille des écorçoirs en radius de cheval (*Equus caballus*) varie de 16 à 35 cm de long et de 7 à 9,5 cm de large, en rapport probable avec l'âge de l'animal, avec l'usage escompté et avec la main de l'utilisateur auquel elle s'adaptait : homme, femme, enfant. Cette longueur indique que l'os a été biseauté plus ou moins au milieu du corps (partie solide de l'os ou diaphyse), c'est-à-dire à équidistance des parties spongieuses (épiphyes) où la lame est logée. Le biseau, opposé à la courbure de l'os, est taillé sous un angle variant de 10° à 25°. Leur poids est d'environ 250 à 300 grammes.
- 12 Outre la superbe patine des écorçoirs séculaires, un détail frappe l'observateur : la présence de stigmates sombres et longitudinaux sur l'outil. Ces fissures dans la masse du tissu osseux se produisent sous l'action du feu. L'incinération lente des écorçoirs, enfouis dans les charbons et les cendres très chaudes, donne des outils d'une grande qualité et d'une esthétique intéressante. En Beauce, où le sol est riche en calcaire, on retirait la chair et on achevait le nettoyage en enterrant l'os dans une fourmilière (Franchet 1931 : 19). Lorsqu'il était net, on le taillait avec le gouet, grande serpe à couper le bois.
- 13 Du XVII^e siècle jusqu'à la révolution industrielle, la forêt est exploitée en taillis et le produit des coupes carbonisé sur place (François 1956 : 7). C'est probablement de ce procédé que les écorceurs profitaient pour cuire leur outil par incinération lente et modérée avoisinant 600° C, qui augmentait la solidité et la résistance de l'os enterré sous les cendres, par contraction du tissu osseux qui devient alors compact, solide et inaltérable (Franchet *ibid.*). Mais ils pouvaient aussi procéder à cette cuisson sous les cendres chaudes résultant de la préparation de leurs repas sur place. Ainsi désinfectés, ils acquéraient une certaine solidité et longévité et étaient préférés des bûcherons qui les employaient de père en fils (Doré-Delente 1892 : 199).

- 14 En Bretagne (à Bourbriac près de Guingamp), l'*oscorn peil* est un os de cheval ou de mule (Aubry 1893 : 292) que les habitants ont longuement fait cuire, avant de le tailler en biseau à la hache en achevant de le rendre coupant au moyen d'une lime ou d'une meule. Pour s'en servir, les ouvriers font à l'aide d'un couteau, d'une serpette ou de tout autre instrument tranchant, une fente longitudinale sur l'arbre, puis en insinuant l'instrument entre l'écorce et l'aubier, ils le décortiquent peu à peu. Indépendamment de la serpe qui servait à faire des incisions circulaires et longitudinales sur l'arbre, l'un des bûcherons rencontrés par M. Delvaux levait l'écorce « armé d'un instrument qui nous était inconnu, fendait rapidement l'écorce d'un bout à l'autre, puis redressant le poignet, introduisait dans la fente ainsi obtenue l'extrémité inférieure en biseau de son outil, le faisait glisser rapidement entre l'aubier et l'écorce, écartant l'une de l'autre dans les deux sens. Cette action se continuait d'une extrémité à l'autre et de chacun des deux côtés de la fente : l'opération durait à peine deux minutes ».

Figure 3 : Ciseau à pelarer



Croquis *in* lettre non publiée de Poncelet, 1961

De la collection

- 15 Lorsque Delvaux fit connaître son pélonge en juin 1890, observé en Belgique en 1876 et qui avait été largement abandonné dans les années 1870 en France dans les grandes exploitations¹¹, d'autres d'écorçoirs avaient suscité des dons au MET.
- 16 Celui de A. Mélard (Figure 6), premier donateur qui écrit : « Monsieur - J'ai reçu des Ardennes l'outil d'écorçage dont nous parlions ces jours derniers. Il n'est plus actuellement en usage mais on a pu encore en trouver un spécimen bien authentique [...] ».

Je me ferai un plaisir de vous remettre moi-même ce curieux instrument » (extrait d'une lettre inédite adressée au MET le 4 juin 1888).

- 17 M. Pacot, marchand de bois à Revin (Ardennes) offrira à son tour un instrument¹² en 1889 et M. Landrin, conservateur au MET, fera don d'un «écorçoir» en os du Morvan, plus petit et de forme différente (Figure 8)¹³. Quatre autres seront envoyés au musée par M. Durocher, conservateur des Eaux et Forêts à Charleville et par Franchet, donateur de la plus importante collection.
- 18 En 1892, M. Capitan présente à la Société d'Anthropologie de Paris¹⁴, au nom de Doré-Delente, des peloirs en os (pourvus ou non de lame) et offre au musée de l'École, au nom de ce dernier, deux peloirs en os, l'un de cheval, l'autre plus petit donné comme étant du mulet. Cette industrie ne se rencontre pas exclusivement dans l'ancienne forêt des Ardennes (Hébert 1906). Le Dr Paul Aubry signale des outils analogues dans les Côtes-du-Nord, où l'*oscorn peil* servait au décorçage des jeunes chênes, à la fin du XIX^e siècle. Il le présentera l'année suivante (1893) à la Société d'Anthropologie de Paris, suivi par J. Hébert (1906)¹⁵ qui montre au MET huit *pélones* des Ardennes avec fer et une *chevrette* ou *levrette* de l'Indre sans fer, dont il indique les différentes dimensions dans le tableau des mesures de ces outils (Figure 4) « aux allures protohistoriques ».

Figure 4 : Tableau des mesures des écorçoirs en os du MET

Ecorçoirs en os, du Musée d'Ethnographie (Trocadéro).

	Ardennes.						Indre.	Morvan
	88.15.1 N° 22394 M. Pacot juin 1888	88.15.1 N° 22403 M. Durocher juin 1888	88.15.2 N° 22404 M. Durocher "	88.15.3 N° 22405 M. Durocher "	89.14.1 N° 22406 M. Durocher "	89.14.1 N° 23379 M. Pacot mars 1889	89.16.1 N° 23389 M. Beauvais mars 1889	N° M. Landrin 1900.
<i>Sonateurs</i>								
<i>Os, longueur.</i>	0,35	0,34	0,25	0,28	0,29	0,26	0,21	0,175
<i>id. largeur.</i>	0,08	0,085	0,07	0,085	0,095	0,075	0,065	0,034
<i>Biseau, longueur.</i>	0,115	0,11	0,08	0,084	0,09	0,10	0,07	0,125
<i>id. largeur.</i>	0,06	0,057	0,046	0,052	0,055	0,05	0,038	0,029
<i>Angle du biseau</i>	18°	18°	22°	25°	20°	18°	20°	10°
<i>Fer, longueur</i>	0,035	0,045	0,038 ^o	0,03	0,04	0,03	N'a jamais	N'est pas de
<i>id. largeur</i>	0,02	0,019	0,016	0,02	0,016	0,022	en de fer.	même forme que les os à côté, et n'a jamais eu de fer.

*o) Le fer
de ces outils
n'avait pas
long 0,115'*

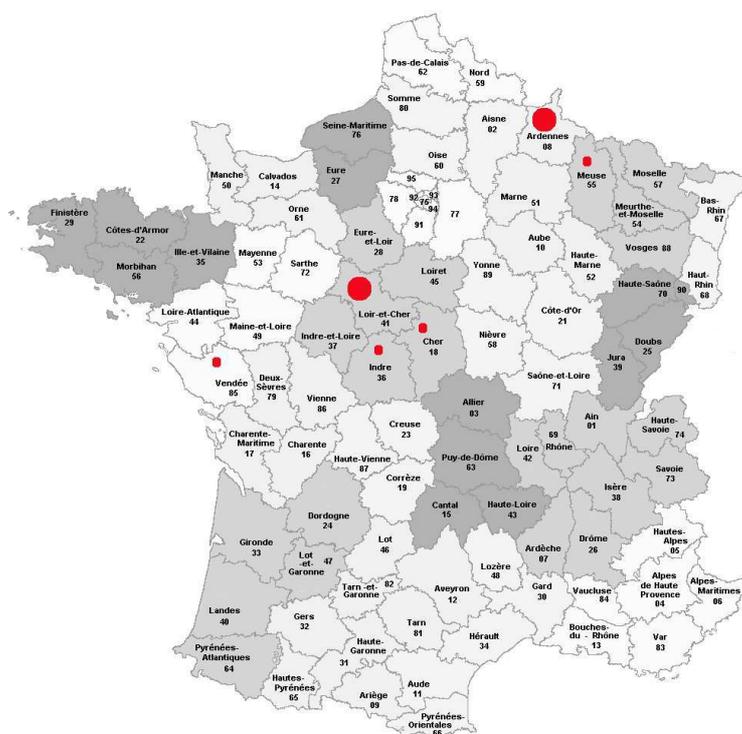
Hébert 1906

- 19 Plus tard, en 1931, Franchet présente des outils en fer, en os et fer, en liaison avec des outils en grès taillé (Figures 15 à 17). Il apporte des détails sur la fabrication des outils osseux et montre des photographies d'écorçoirs dépourvus de lame provenant d'Autainville (Forêt de Marchenoires), de Citeaux et de Pontijou en Loir-et-Cher.
- 20 Henri Breuil, alors professeur au Collège de France, adressa le 2 février 1938 une lettre à Georges Henri Rivière, afin d'attirer son attention sur : « l'intérêt considérable qu'il y

aurait à acquérir pour votre nouveau musée des arts populaires la collection d'ethnographie beauceronne réunie avec beaucoup de patience par Mr Louis Franchet actuellement très difficile, sinon impossible à rassembler ».

- 21 Les six premiers écorçoirs de l'ancienne collection du MET viennent des Ardennes. Deux d'entre eux sont issus de radius gauches et quatre de radius droits de cheval. Le premier écorçoir venant de l'Indre, plus petit que celui des Ardennes, servait selon M. Beauvais son donateur à faire de l'écorce au printemps. Quant à l'écorçoir du Morvan (Figure 8), il est caractérisé par un biseau très allongé qui le distingue des autres écorçoirs dépourvus de lame.

Figure 5 : Distribution géographique des écorçoirs en os (avec ou sans lame) établie par l'auteur d'après leur occurrence dans la collection du MuCEM



L'écorçage

- 22 L'opération nommée écorçage, écorcement, pelage, ou démasclage pour le chêne-liège, *pèline* ou *ploumerie* dans les Ardennes (Manceau 1956 : 82.), consiste à détacher l'écorce de certains arbres à forte teneur en tanin (chêne, hêtre, orme selon les régions), plus particulièrement celle des chênes. Elle était aussi envisagée soit pour augmenter la dureté et le séchage rapide du bois de construction ou de fabrication des outils, soit plus tardivement comme exploitation industrielle dont l'objectif était de se procurer de l'écorce pour les besoins des arts et de l'industrie, notamment des tanneries, soit encore pour détruire certains insectes xylophages (Barral & Sagnier 1888 : 674). L'écorçage du chêne fut pratiqué là où le chêne domine dans les forêts traitées en taillis (Ardennes françaises et belges, rive gauche du Rhin). Son écorce, la plus employée en France, était mise à sécher au soleil, puis mise en botte et conservée à l'abri de l'humidité. La plus recherchée était fournie par les jeunes bois taillis plantés dans des terrains secs. Pour l'emploi industriel, l'écorce était broyée dans des meules et le produit livré au commerce sous le nom de tan. Chaque quintal d'écorce de chêne donnant 90 kg de tan, il fallait environ 220 kg de tan pour transformer 100 kg de peaux en cuir. On comprend l'importance de ce produit.

Figure 19 : Démasclage sur pied du chêne-liège



Barral & Sagnier 1888

Les procédés

- 23 L'écorçage en temps de sève (sur pied ou sur chevalet) et l'écorçage à la vapeur furent les deux procédés utilisés. L'écorçage sur pied, le plus courant, avait l'inconvénient de nuire à la production des bourgeons qui doivent reconstituer le taillis. L'écorçage sur chevalet (après abattage de l'arbre), bien que plus long et plus fastidieux que le précédent, présentait peu d'inconvénient pour la souche pour laquelle la coupe n'avait besoin d'aucune autorisation.

Écorçage en temps de sève

- 24 L'écorçage en temps de sève s'effectuait sur pied ou sur arbre abattu à l'aide d'un écorçoir en os (muni ou non de lame) ou en bois (manche) armé de métal (lame ou spatule). La saison propice varie selon les régions (sols et climats plus ou moins chauds, plus ou moins humides), selon les espèces (le chêne pédonculé est plus précoce que le chêne rouvre) et selon l'âge des arbres (les plus vieux sont plus hâtifs que les jeunes) (BSAF 1873 : 523).

Figures 20 a et b : Écorçage sur pied



© Arch. DIRE. Écomusée du Viroin-ULB



© Arch. DIRE. Écomusée du Viroin-ULB

Figure 21 : Écorçage sur arbre abattu



BSAF 1873

- 25 Pour éviter les pertes considérables (un quart de la coupe) dues aux variations atmosphériques et à l'influence pernicieuse qu'elles exercent sur la sève, l'écorçage s'effectuait durant la courte période du mouvement annuel où la sève se trouvait à son plus haut degré d'élévation (d'avril à août selon les régions), c'est-à-dire quand l'écorce se sépare aisément du bois et que les bourgeons gonflés par la sève commencent à s'ouvrir. Lorsque les feuilles sont épanouies, l'écorce est moins riche en tanin. À ces périodes de l'année, les cellules du cambium¹⁶ sont en activité et facilitent considérablement la levée des écorces. Si le temps est pluvieux, froid ou si le brouillard est épais, la sève s'arrête instantanément tandis que l'écorce se soude à l'aubier et ne se laisse arracher que par lanières. L'écorce et le bois ainsi obtenus sont de mauvaise qualité, se conservent mal et se vendaient difficilement.
- 26 On évitait généralement d'écorcer les coupes jeunes mais lorsque l'écorce était destinée à la tannerie, on choisissait de jeunes arbres âgés de dix à quinze ans, voire vingt à trente ans. Les taillis de chêne étaient alors soumis à l'écorçage selon la volonté du propriétaire, les besoins des tanneries et là où la main-d'œuvre était bon marché (Vivien 1840 : 287). L'abattage ou *abatis* des arbres sur pied suit immédiatement l'écorçage ou, si l'arbre a été abattu, on procédait immédiatement à l'écorçage, selon les cantons.

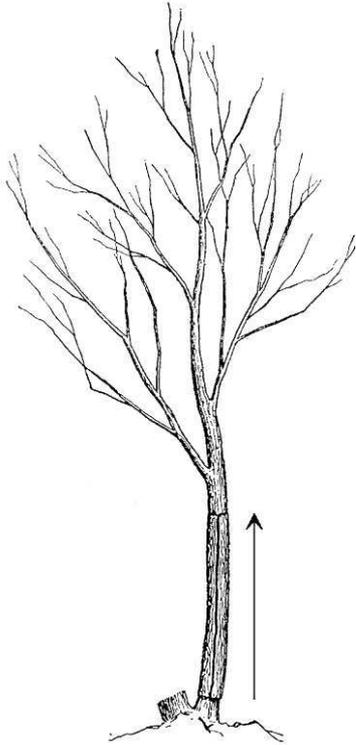
Les modes opératoires

- 27 L'écorçage sur pied et l'écorçage sur chevalet (après abattage) peuvent être réalisés avec divers instruments, selon trois modes différents.
- Le premier mode d'écorçage sur pied consistait à pratiquer une incision circulaire au pied de l'arbre, en fendait l'écorce dans le sens longitudinal avec une serpe et en y introduisant la partie biseautée de l'écorçoir. À l'aide d'une légère pression, on parvenait à détacher complètement l'écorce d'une seule pièce. Dans les taillis des Ardennes dont les écorces étaient renommées, on procédait avec beaucoup de soin à l'extraction de l'écorce. L'ouvrier se servait d'un écorçoir composé d'un tibia de cheval taillé en biseau à l'une de ses extrémités, et d'une lame courte, forte et bien tranchante à l'autre extrémité (Nanquette 1859). Avec cette lame, il fendait l'écorce de l'arbre d'un seul côté, depuis le point le plus élevé qu'il pouvait atteindre jusqu'à l'entaille circulaire qu'il avait pratiquée au-dessus du collet de la racine. Il introduisait ensuite le biseau de l'instrument entre l'écorce et le bois, et en le passant alternativement de chaque côté de la fente, il parvenait à détacher l'écorce sans produire de déchirures. Ainsi enlevée tout autour de l'arbre en un seul morceau, l'écorce se contractait et s'enroulait sur elle-même en forme de cylindre creux, appelé canon, comme s'enroule l'écorce de cannellier. Pour la faire sécher, il la déposait sur un lit de perches disposées en plan incliné, appelé *tchvé* ou *chvine* en Ardennes (Manceau 1956 : 83). Grâce à cette précaution et à la manière dont l'écorce s'enroule sur elle-même après son extraction, la partie intérieure, qui renferme le tanin ne risquait pas d'être lavée par la pluie.
- 28 Les deux autres modes suivants, plus modernes, tendaient vers un résultat similaire.
- Le second mode consistait à pratiquer dans la partie inférieure une incision circulaire assez profonde pour pénétrer jusqu'à l'aubier. Des incisions verticales tout autour du tronc à l'aide d'une sorte de « spatule recourbée en fer ou en bois dur », permettaient de détacher l'écorce au niveau de l'incision circulaire avant d'arracher des lanières d'une longueur variable. L'opération se faisait aussi en sens contraire, en commençant par le haut mais elle était moins commode et elle nécessitait surtout l'incision de la partie basse du tronc car lorsque

la souche était altérée, elle donnait moins de rejets, après abattage de l'arbre (Manceau, *idem*).

- Le troisième mode enfin consistait à pratiquer une large incision annulaire pénétrant jusqu'au bois, de haut en bas du tronc. L'ouvrier les réunissait ensuite par des fentes longitudinales et après avoir soulevé la partie basilaire des lanières ainsi découpées avec la pointe de la lame, il les détachait de bas en haut en les tirant à lui. Ce procédé donnait des canons d'écorce de dimensions diverses, peu appréciés des tanneurs et difficiles à botteleur ou à dessécher. Les canons étaient plus appréciés dans le commerce que les lambeaux d'écorce informes et de couleurs variables obtenus quand l'ouvrier ne faisait pas d'incision annulaire au niveau du sol, il arrachait un lambeau d'écorce qui se brisait à une hauteur quelconque. Cette pratique, qui aboutissait à la brisure du lambeau d'écorce en dessous du collet de la racine et à l'arrachage des bourgeons de la souche, a été supplantée par l'écorçage à la vapeur, plus rentable (Jolyet 1916 : 106).
- 29 Dans les Ardennes (vallées de la Meuse et de la Semoy) les jeunes pèleuses étaient nombreuses à la *pèlerie* (écorçage du chêne) à manier leur *oche*, perchées sur une échelle appelée *chevâ* ou *chevau* (Héthimann 1930 : 263)¹⁷. Les femmes aussi participaient à l'écorçage en accompagnant leur travail avec la chanson des peleurs, entonnée au sein des forêts. L'une d'elles appelle son amant Renaud... (Devignes 1930).
- 30 Les arbres de marine, dont le bois était réservé à la construction de bateaux, écorcés au printemps et abattus l'hiver suivant, étaient moins exposés à la pourriture que les bois ordinaires. Le code forestier de 1827 (art. 36) avait d'ailleurs formellement interdit aux adjudications des coupes de ce bois réservé, à moins que le procès-verbal d'adjudication n'en contienne l'autorisation expresse, de peler ou d'écorcer sur pied aucun bois de leurs ventes, sous peine d'amende (Vivien 1840 : 288).
- Pour l'écorçage sur chevalet (Figure 23), l'ouvrier abattait les perches à écorcer et les ébranchait. Dans un très court délai après la coupe (24 heures), il les couchait alors horizontalement sur un chevalet bas, *suine* (François 1956 : 7) formé de pieux entrecroisés (Figure 24) plantés en terre.

Figure 22 : Écorçage sur pied



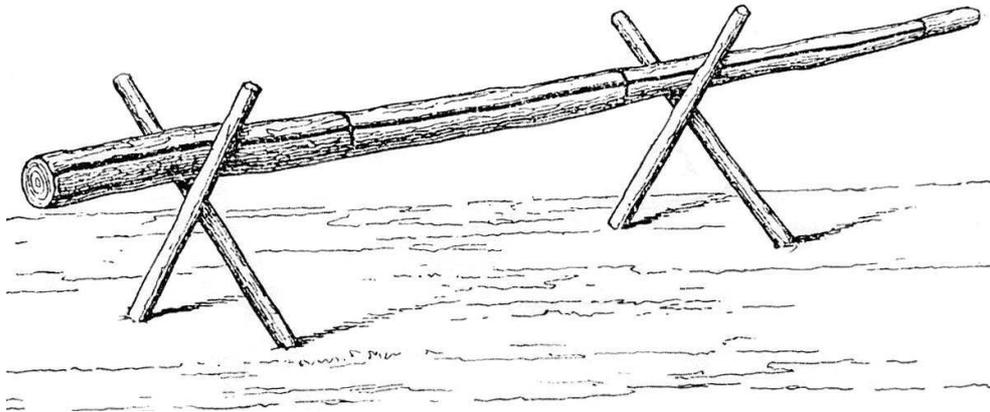
BSAF 1873

Figure 23 : Écorçage sur chevalet. Les *ploumeux*



Dessin de S. Cocu (in Manceau, 1956 : 82)

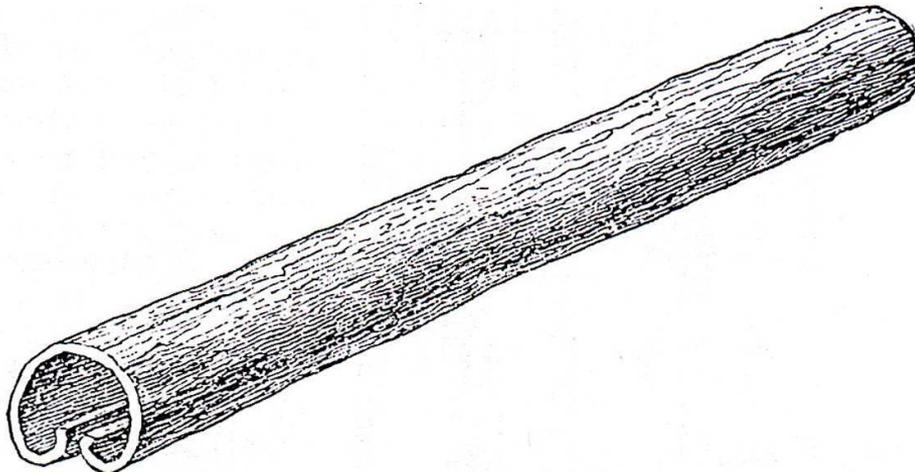
Figure 24 : Écorçage sur chevalet, *suine*



Dessin de S. Cocu (in Manceau, 1956 : 82)

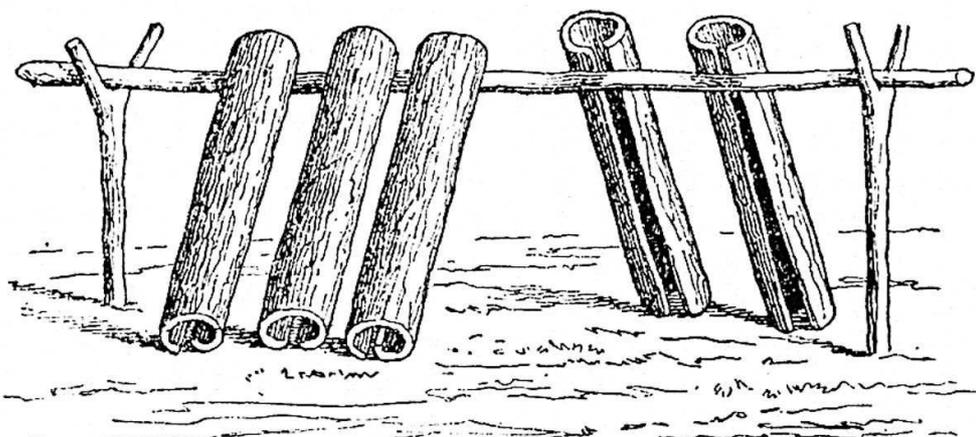
- 31 Il pratiquait ensuite, à partir de la base, des incisions annulaires et une incision longitudinale, comme dans l'écorçage sur pied. Puis, il détachait chaque canon (Figure 25) pour le sécher en inclinant la face interne vers la terre afin qu'elle ne fût trempée par la pluie (Figure 26).

Figure 25 : Canon d'écorce, *teux*, destiné aux moulins à tan



BSAF 1873

Figure 26 : Séchage des canons d'écorces



BSAF 1873

- 32 Un autre procédé consistait à abattre l'arbre écorcé, *pelard*, pour achever l'écorçage de la partie supérieure du tronc et des branches. Le *pelard* resté sur pied passait pour donner un bois de qualité médiocre. L'abattage le jour même de l'écorçage était moins nuisible que lorsqu'on procédait à l'abattage quelques jours plus tard. Si l'on cherchait à donner au bois plus de dureté, on choisissait de grands arbres arrivés à leur croissance maximale, que l'on écorçait sur pied et sur toute la longueur de la perche, en les laissant dépérir sur place. Ces arbres mouraient au bout de la première année, souvent à la fin de la seconde et ne survivaient guère à la troisième année révolue.

Écorçage à la vapeur

- 33 Dès 1867, l'écorçage mécanique contribua à rendre caduque l'usage et la fabrication des instruments en os. Vers 1880, date qui semble correspondre à la révolution accomplie en 1875 et 1878 dans les domaines de l'agriculture (Franchet 1931 : 24), l'écorçoir en acier, plus maniable, apparaît en Beauce. Sa forme en spatule légèrement convexe, mince et tranchante à l'extrémité permet d'épouser celle de l'écorce (Figure 13). La spatule discoïde se termine par une douille permettant de l'emmancher. Le diamètre moyen du disque est de 5 à 6 cm ; la longueur totale (comprenant le manche) est de 25 à 30 cm.
- 34 Dans le Doubs, l'Isère et le Loiret, l'écorce est détachée avec une spatule en fer, mais le contact de ce métal produit sur l'écorce des taches noires qui la déprécient. Dans l'Indre, on se sert d'une espèce de ciseau dont le tranchant est arrondi (Barral & Sagnier 1888 : 672).
- 35 Dans la grande industrie, quand l'écorçage mécanique repoussa l'écorçage manuel, on eût recours à la vapeur d'eau pour ramollir et distendre l'écorce et faciliter le travail des ouvriers. Un appareil (vapeur sèche) imaginé par Maitre et amélioré par Nomaison (Barral & Sagnier 1888 : 672 ; BSAF 1873) permit de lever l'écorce d'une perche abattue depuis longtemps en la soumettant à l'action d'un bain de vapeur d'eau surchauffée dans des chaudières. En 1867, Maitre fit connaître ce procédé qui consistait à faire pénétrer entre l'écorce et l'aubier de la vapeur d'eau qui agit comme une sève en séparant les deux parties du bois. Tel procédé allait permettre de pratiquer l'écorçage en toute saison, y

compris lorsque la teneur en tanin est la plus faible. Mais l'emploi de l'appareil ne s'est pas généralisé.

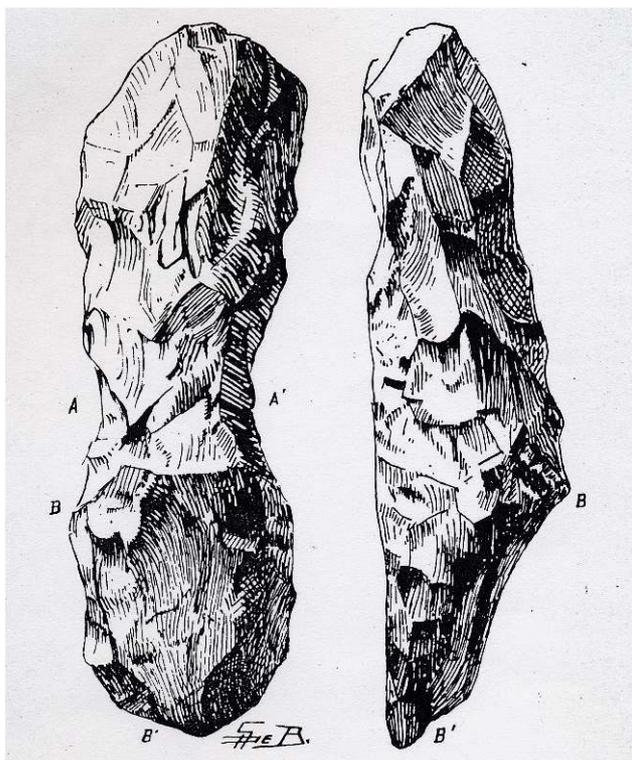
Peau à peau : autres usages des écorces

- 36 Le tanin présent dans un grand nombre de végétaux, en particulier dans les écorces (lat. *scortea* dérivé de *scortum* : peau) à tan (chêne), à liège (chêne-liège) et à tille (tilleul), ont largement pourvu la tannerie. Le chêne, le hêtre et l'orme fournissent l'écorce contenant la plus importante proportion de principe actif : le tanin (30 %), dont on se sert pour transformer la peau des animaux en cuir, opération qui consiste à durcir la peau et à la rendre imputrescible et imperméable à l'humidité.
- 37 Outre ses utilisations dans la construction des huttes : toit, mur et cloison intérieure ; dans la confection des canots, vêtements, chaussures et récipients (Delvaux 1890 : 195), l'écorce sert aussi à des usages médicaux. Dans les Ardennes, celle du chêne fut employée en médecine traditionnelle contre la transpiration des pieds tandis que la seconde écorce du chêneau fut utilisée en cataplasme contre la gangrène et en emplâtre pour les maux de sein. À Esneux, les jets infusés combattaient l'hydropisie, à Grand-Halleux, les décoctions étaient utilisées en bain de bouche contre les abcès et à Provédroux, les infusions d'écorce jeune apaisaient, selon Leestmans (1985 : 52), les maux de matrice et les rhumatismes.

Des questions pour observer

- 38 Il est certes ardu pour l'anthropologue de terrain de se risquer à l'étude d'un outil abandonné depuis plus d'un siècle. La relation directe de l'humain à son environnement se trouve en tel cas fragilisée par la difficulté d'appliquer la démarche propre à la technologie culturelle : observation *in situ*, description, expérience personnelle, dialogues, analyse et restitution de savoirs, qui ne peut faire l'impasse sur la socialisation de l'objet dans son milieu endémique, induite par les techniques de fabrication, d'utilisation, de transformation, etc. Nous l'avons pourtant tentée (testée) par curiosité scientifique, en étant subordonnée aux sources disponibles sur le sujet : témoignages savants, publiés ou inédits. Assurément, ces données ont permis de se faire une idée réaliste de l'objet, de sa fonction assignée à l'espace de son action sur la matière végétale tendre et de son objectif associé au tan. Toutefois, la tentative a montré ses limites et soulève plusieurs questions ainsi que la nécessité d'une interdisciplinarité renforcée quand les données ne sont pas recueillies par l'anthropologue dans le milieu vivant. Les difficultés sous-jacentes à cette étude sont d'ordres historique, linguistique et typologique. Buffon (1738 : 170)¹⁸ mentionne la serpe pour l'écorcement du chêne et non l'écórçoir. Ce dernier mot, apparu en 1878 (Kirwan), rend malaisé d'affirmer que les objets lithiques taillés donnés comme « écórçoirs » de la collection du MuCEM (Figures 15, 16 et 17) furent destinés à détacher l'écorce des arbres (pour quelle perspective ?) ni même qu'ils furent supplantés par l'outil en os dont la fonction courante est attachée au chêne. S'agirait-il d'une polysémie couvrant une diversité d'outils (en os) dont la proximité morphologique a été retenue au détriment des usages hétéroclites peu ou pas explorés, ou devenu générique après la révélation scientifique suscitée par des observations circonscrites au milieu forestier ? Dit autrement, l'écórçoir, outil ou instrument, aurait-il satisfait d'autres fonctions non transmises ? Rien ne le réfute.

Figure 27 : Écorçoir, silex taillé à lame incurvée (Loir-et-Cher)



Dessin A. de Bergue in Franchet 1931 : 9

- 39 Si l'apparition de cet outil remontait au grand défrichement des forêts du VIII^e siècle et de la mise en culture (Franchet, 1931), comment expliquer son absence de l'*Encyclopédie Diderot et D'Alembert* (1751-1772) et du *Littré* (1847-1865) quand sa désuétude date, selon plusieurs auteurs, de la seconde moitié du XIX^e siècle ? L'abandon de l'outil pourrait, en partie mais pas seulement, avoir été amorcé par l'industrialisation ayant pourvu les bûcherons en écorçoirs métalliques (peu appréciés) pour détacher l'écorce de chêne qui, moulue, sera transformée en tan destiné aux mégisseries. Une invention *ad hoc* liée à la fabrication du tan peut-elle être retenue, quand cette industrie est tardive ?
- 40 On n'a pas connaissance d'écorçoir à lame en silex ayant servi à détacher l'écorce des arbres, hormis celui suggéré par Delvaux pour sa communication à la Société d'Anthropologie de Bruxelles. Cependant, la description de l'usage, autre que l'écorçage, qu'il en donne retient particulièrement l'attention de l'anthropologue : « fendre la peau d'un gibier ou d'un animal domestique, du cou à la queue à l'aide de la lame tranchante du couteau en silex. Puis la fente obtenue, redressant le poignet, l'opérateur introduisait dans celle-ci le biseau de l'instrument, écartant et détachant aisément la peau, sans crainte de la trouser, ainsi que nous l'avons vu pratiquer encore de nos jours en diverses régions du pays » (1890 : 195-6). Telle description, réaliste et pertinente, éclaire et rend vraisemblable l'usage de l'outil lithique taillé, perçu comme favorable à l'écorçage (Franchet 1931 : 8). Elle trace des perspectives sur les fonctions plurielles de l'outil, en résonance avec le vocabulaire wallon des *ploumeux* ou *peleux* d'écorces emprunté à celui de l'animal (Manceau 1956 : 83) et avec la richesse des appellations vernaculaires dont le lexème « os » est souvent accolé à un autre terme consolidant et précisant sa fonction.

- 41 Que l'écorçoir en os (avec lame) ait été supplanté par l'écorçoir en bois et métal et/ou par l'écorçoir métallique (on ne connaît pas de spécimen en bois uniquement), n'infirmes pas que l'outil tardivement dénommé ait pu servir des usages différentiels, antérieurs ou concomitants à l'industrialisation du tan, voire à l'écorcement tout court. L'adjonction de la lame pose, quant à elle, une sérieuse difficulté connexe à toute tentative d'élaborer une typologie des écorçoirs. N'étant pas datée, elle laisse entière la lacune dictée par l'outil sans lame ayant concouru à détacher l'écorce et non à l'entailler et de sa coexistence, attestée, avec l'écorçoir pourvu de lame.
- 42 Les os ayant produit les écorçoirs suscitent une multitude de questions. Celles, par exemple, de l'origine animale (cheval, bœuf, mulet, âne, cerf¹⁹) et de la race et du genre qui restent à déterminer avec précision. Celle du choix de l'os (radius, fémur, humérus, droits ou gauches) ; celle de l'impact de l'aménagement du biseau sur la face antérieure ou postérieure de l'os (selon la latéralité de l'utilisateur ?), sur l'écorçage, alors que la lame se trouve invariablement logée dans la tubérosité latérale (au-dessus de l'arcade radio cubitale). Celle du choix de la partie (distale ou proximale) sectionnée de l'os en vue de réaliser l'instrument. Celle enfin de l'emploi complémentaire d'un outil tranchant capable d'inciser l'écorce (couteau, serpe, serpette, ciseau, etc.) avant de la séparer de l'aubier, quand l'écorçoir dépourvu de lame nécessitait le concours d'autres outils ou instruments pour trancher et affûter le biseau ? D'où cette autre interrogation : quel a pu être l'usage de l'écorçoir sans lame hors le soutien d'un outil tranchant ? Interrogation qui ouvre notre hypothèse selon laquelle il a pu jouer un rôle indépendant de l'écorçage des arbres.
- 43 Les dimensions (longueur / largeur, poids) d'un radius frais de cheval (\pm 36 cm / 11 cm, 1200 g.) (Figure 28 a, b et c)²⁰, supérieures à celles des écorçoirs de la collection (17,5 à 35 cm / 3,4 à 9,5 cm (Hébert 1906 ; Poncelet 1961), 250 à 300 g.) montrent que l'os a été réduit d'une bonne portion pour réaliser l'outil.

Figure 28 (a, b, c) : Radius de cheval : étapes de dénuement de l'os frais





© N. El Alaoui

- 44 L'écorçoir serait-il autrement qualifié par les archéologues ? Le recours à la tracéologie permettrait-il de mieux apprécier ses autres fonctions, grâce, par exemple, à l'étude des traces produites lors de sa fabrication (séjour dans les cendres chaudes...) et de l'usure laissée par son utilisation ? Contribuerait-elle, par ailleurs, à renseigner l'outillage en œuvre pour le réaliser ?
- 45 Les réponses à ces interrogations feront sans doute mieux connaître l'articulation du domaine animal et du végétal et les relations que les « bûcherons » entretenaient avec leur environnement afin d'en tirer leurs outils et leurs savoir-faire et atteindre des objectifs sur lesquels nous sommes peu renseignés.

BIBLIOGRAPHIE

21

- Aubry P., 1893 – Écorçoir moderne en os (note présentée par M. Manouvrier), *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, IVe série, 4 : 291-292.
- Barral J.A. & Sagnier H., 1888 – *Dictionnaire d'Agriculture. Encyclopédie agricole complète, II*. Paris, Hachette et Cie : 671-674.
- Bastin A., 1927 – Un métier ardennais d'autrefois. Le pelage des écorces. *Revue historique du plateau de Rocroi* 45 (mars-avril) : 1-5.
- Bloch M., 1999 – *La terre et le paysan. Agriculture et vie rurale aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Textes réunis et présentés par E. Bloch, préf. d'Em. Le Roy Ladurie. Paris, A. Colin, 571 p.
- Boucard D., 2006 – *Dictionnaire des outils et des instruments pour la plupart des métiers*. Paris, Jean-Cyrille Godefroy, 740 p.
- Buffon (comte de), 1738 – *Mémoire de mathématique et de physique, tirés des registres de l'Académie Royale des Science, Moyen facile d'augmenter la solidité, la force et la durée du bois* : 169-184.
- Bulletin de la Société des Agriculteurs de France (BSAF)*, juin 1873 : 523-525
- Cattelain P., 1986 – Un outil subactuel peu élaboré en os : l'écorçoir. In *Outillage peu élaboré en os et en bois de cervidés, III*. Treignes (Belgique), Éditions du Centre d'études et de documentation archéologiques, 7 : 25-324 fig. [2nde publication in *Chroniques de l'Écomusée du Viroin*, 2003 : 24-32, 6 fig.].
- Delvaux E. (Cap.), 1890 – Un instrument des temps préhistoriques actuellement en usage parmi les bûcherons aux environs de la ville de Mons. *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles* IX : 193-196, 1 ill.
- Devignes G., 1930 – Le chant des Péleurs lors de l'écorçage du chêne en Ardenne. *Revue du folklore français* 1 : 266-270.
- Doré-Delente M., 1892 – Écorçoirs en os (note présentée par M. Capitan). *Bull. Soc. d'Anthropologie de Paris* IVe série, 3 : 198-199.
- El Alaoui N., 2007 – *Trésors du quotidien : l'écorçoir à chênes*. Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée TV5Monde - Cultures du monde - Trésors du quotidien (réalisation Cl. Vittiglio).
- Fénelon P., 1991 (2e éd.) – *Dictionnaire d'histoire et de géographie agraires*. Paris, Conseil international de la langue française, 801 p.
- Franchet L., 1931 – *Étude d'ethnographie agricole. Les survivances préhistoriques*. Paris, éd. de la Revue politique et littéraire (Revue bleue) et de la Revue scientifique [extrait] : 1-24, 9 ill.
- François M., 1956 – L'Homme et la forêt. Autour des Hauts-Buttés depuis deux siècles. *Études ardennaises*, 7 (oct.) : 5-7.
- Hébert J.M., 1906 – Survivances ethnographiques. L'écorçoir dans les Ardennes, l'Indre et l'Yonne. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, Ve série, 7 : 104, 2 ill. et 1 tableau.

Héchemann (Dr), 1932 – L'écorçage du chêne en Ardenne il y a cent ans. Vallée de La Meuse et de La Semoy (communication faite à la séance du Comité du Folklore champenois le 16 nov. 1930). *Bull. du Comité du Folklore Champenois* 8 : 92-94.

Héthimann L., 1930 – L'écorçage du chêne en Ardenne : Féard, outils-habitation-travail du peleur. *Revue du folklore français* 1 : 263-265.

Jolyet A., 1916 (2^e éd. refondue du Traité de Boppe et Jolyet) – *Traité pratique de sylviculture*. Paris, J.B. Baillière et fils : 105-106.

Kirwan Ch. de, 1878 – *Notice sur l'industrie des écorces à Tan. Exposition universelle de 1878*. Min. de l'Agriculture et du Commerce. Administration des Forêts. Paris, Impr. Nat. : 24-25.

Lachiver M., 1997 – *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*. Paris, Fayard : 664.

Leestmans Ch., 1985 – *Jardins secrets. Remèdes populaires d'Ardenne, XVII^e-XX^e siècles*. Lasnes, Chemin aux esprits, 211 p.

Manceau H., 1956 (rééd. 1986) – *Gens et métiers d'autrefois*. Dessins de Simon Cocu. Dictionnaire du ploumeux. Charleville Mézière, Terres ardennaises, 116 p.

Manceau H., 1957 – *Outils et métiers de la forêt*. Musée de l'Ardenne-Musée Rimbaud : 17-18, 4 ill.

Maumené A., 1931 (15 décembre) – La vie à la campagne. *Maisons, jardins et meubles de l'Île de France* : 28.

Nanquette H., 1859 – *Exploitation, débit et estimation des bois. Cours faits à l'École impériale forestière*. Nancy, Grimblot, Veuve Raybois et Cie.

Poplin F., 1977 – Avis de recherche d'un outil disparu : l'écorçoir en os des bûcherons de jadis. *Bull. Groupe d'Hist. et d'Archéol. de Buzançais* 9 : 87, 1 fig.

Remarclé L., 1947 – L'écorçage des chênes en Ardenne. *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne* IV (janv-juin), 45-46 : 257-274.

Stordeur D., 1980 – Les derniers objets en os de l'Europe occidentale (résultat d'une enquête de 1976). In Stordeur D. (Dir.), *Objets en os historiques et actuels*. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux : 63-73, (Travaux de la Maison de l'Orient).

Vivien L. (Dir.), 1840 – *Cours complet d'Agriculture ou Nouveau dictionnaire d'agriculture théorique et pratique d'économie rurale et de médecine vétérinaire rédigé sur le plan de l'ancien dictionnaire de l'Abbé Rozier*. Paris, Pourrat Frères : 287-288.

NOTES

1. Selon l'auteur : « pot-de-vin ».
2. Les figures (photographies et dessins) sont des clichés ©MuCEM, sauf mention expresse. Les clichés de la figure 28 (a, b, c) sont de l'auteur du présent article. Les autres figures appartiennent à la littérature référencée en bibliographie.
3. angl. *barker*, esp. *descortezador*, it. *scortecciamento* (Fénelon 1991 : 199).
4. Genre *Quercus*, dont les espèces ne sont pas précisées par les auteurs.
5. D'après les renseignements fournis par le Commandant Wauthier, chef d'escadron de Gendarmerie, en retraite à Cheignières dans les Ardennes et ceux de A. Mélard dans leurs lettres respectivement adressées au directeur du MET, en 1889 et en 1888 (arch. MuCEM).
6. Poncelet (lettre du 6 novembre 1961 adressée à Georges Henri Rivière).

7. Selon Le Robert (1996), ce mot désigne à la fois la personne qui procède à l'écorçage des arbres et l'instrument qui sert à écorcer.
8. De peler : enlever la peau. En Beauce (Seine et Oise), l'action de peler, comme la saison réservée à l'écorçage sont toutes deux désignées par *pèlerie* (Doré-Delente 1892 : 198 ; Franchet 1931 : 5 ; Lachiver 1997 : 646).
9. Lettre manuscrite de Poncelet, président de l'académie de Saint Germain-en-Laye, adressée le 6 novembre 1961 à Georges Henri Rivière (arch. MuCEM) au sujet d'un *ciseau à pelarer* en os trouvé dans une maison à La Villeneuve en Chevrie (nord-ouest des Yvelines, Ile-de-France), accompagnée d'un dessin [Figure 3].
10. Jean Rogissart, cité in D. Boucard, 2006 : 511.
11. Une communication de L. Héthimann à la séance du Comité du Folklore champenois (16 nov. 1930) témoigne, sans préciser le type d'outil, de la pratique de l'écorçage dans les Ardennes (Vallée de la Semoy et pays d'Hargnies), par quelques hommes. D. Stordeur (1980 : 65) donne l'écorçoir en os comme fabriqué et utilisé lors de son enquête en 1976.
12. Envoyé au musée d'Ethnographie du Trocadéro par l'intermédiaire du Comm. Wauthier.
13. Voir sa reproduction in Hébert 1906 : 104.
14. Séance du 7 avril. Discussion faite par M. Capitan, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie* 1893 : 291-2. Cf. Doré-Delente, 1892.
15. Inspecteur au MET.
16. Couche de cellules vivantes dans la tige d'un arbre, qui se trouve entre la face interne du liber (couche profonde de l'écorce) et la face externe du bois. En se multipliant, ces cellules forment le liber d'un côté et le bois, de l'autre.
17. Citant une lettre datée du 20 janvier 1842 signée A.M (A Mélard ?).
18. « J'ai fait enlever l'écorce [de chêne] depuis le sommet de la tige jusqu'au pied de l'arbre avec une serpe ».
19. L'écorçoir représenté par Poncelet [Figure 3] pourrait être, selon lui, issu d'un « canon de cerf, ce qui expliquerait son beau poli » (extrait de sa lettre adressée à Georges Henri Rivière le 6 novembre 1961). L'auteur rapporte (*ibid.*) que le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye « possède un spécimen, *ouche de plareur*, provenant des Ardennes, probablement en os de bovidé ».
20. Pratique personnelle.
21. Les sources ayant permis la rédaction de cet article reflètent l'état des connaissances. Ces références ne sauraient être considérées comme exhaustives.

RÉSUMÉS

Le musée national des arts et traditions Populaires - MNATP, devenu musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée - MuCEM en 2005, accueille dès sa fondation en 1937 une collection d'objets insolites transférée du musée d'Ethnographie du Trocadero (MET), qu'il enrichit jusqu'en 1971. Ce sont des écorçoirs d'époques et de types différents (pierre, os, os et métal, bois et métal) dont certains ont servi à détacher l'écorce des chênes à destination de travaux de construction et des tanneries avant de disparaître, vers la fin des années 1870. Près d'un siècle sépare l'entrée du premier écorçoir (1888), de celle du dernier (1971). Si l'on peut regretter l'absence d'illustration de l'outil contextualisé, les documents concernant sa

fabrication et son usage, bien que rares, concis, épars et méconnus ont le mérite d'avoir été le fait de donateurs attentifs, quelquefois contemporains aux outils. Pour toutes ces raisons, ils nous sont précieux, c'est pourquoi il nous a paru opportun de les rassembler ici.

The Musée National des Arts et Traditions Populaires currently Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée-MuCEM since 2005 welcomed from its inception a collection of uncommon items transferred from the Musée d'Ethnographie du Trocadero (MET) he enhanced until 1971. These are barkers from different periods and types (stone, bone, bone and metal, wood and metal), used to remove the bark of oak for tanneries before disappearing in the late 1870s.

Nearly a century separates the input of the first barker (1888) from the last (1971). Although the documents concerning their manufacture and use are scarce, brief, scattered and unknown, they have the credit of being sometimes contemporary to the tools, even if we may regret the lack of illustration of the tool in its historical context. For all these reasons they are appreciated, this is why we felt appropriate to gather them in this paper.

INDEX

Mots-clés : écorçoirs, outil en os, écologie humaine, environnement, forêts, chênes, écorces, tan, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (anciennement Mnatp)

Keywords : barkers, bone tool, human ecology, environment, forest, oaks, barks, France, Belgium, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (former Mnatp)

Index géographique : Belgique

AUTEUR

NARJYS EL ALAOU

Anthropologue, Chargée de recherche, MuCEM narjys.elalaoui@culture.gouv.fr